

Février 2012

Recours à l'analyse décisionnelle multicritères pour l'établissement des priorités en matière de besoins en capacités SPS

Les pays en développement sont confrontés à une très forte demande de renforcement de leurs capacités sanitaires et phytosanitaires (SPS) en vue d'accroître leurs exportations de produits agroalimentaires ou d'atteindre d'autres objectifs nationaux de politique économique et sociale. Comme les ressources provenant des budgets nationaux et des partenaires de développement sont généralement insuffisantes pour répondre à l'ensemble de ces besoins, il faut établir des priorités. Le STDF a mis au point un nouvel outil d'aide à la décision basé sur l'analyse décisionnelle multicritères (ADM) pour aider les décideurs à déterminer des priorités et à faire des choix entre les besoins concurrents en investissements dans le domaine SPS.

Qu'est-ce que l'ADM?

Les décisions relatives à la destination des ressources allouées au renforcement des capacités SPS comportent des aspects techniques complexes et posent des questions sur les effets probables qui en résulteront pour le commerce, la croissance économique ou la réduction de la pauvreté. Les décideurs doivent examiner et évaluer de multiples critères relatifs, par exemple, aux coûts et aux effets escomptés sur le commerce, la productivité agricole, la réduction de la pauvreté ou d'autres objectifs de politique générale. Or, les renseignements sur ces effets font souvent défaut. En conséquence, les décisions sur la destination des ressources allouées pour renforcer les capacités SPS sont fréquemment prises de manière intuitive ou influencées par les parties prenantes qui «parlent le plus fort» ou ont le meilleur accès aux décideurs.

L'ADM offre un processus structuré d'établissement de priorités entre diverses options de renforcement des capacités SPS, qui complète les outils officiels d'évaluation des capacités. C'est un outil qui permet d'éclairer et d'aider les processus décisionnels dans le domaine SPS, afin d'accroître l'efficacité économique des décisions d'investissement, de telle sorte que les ressources peu abondantes puissent être allouées de la façon qui répondra le mieux aux objectifs nationaux de développement économique, d'allègement de la pauvreté, de santé publique ou autres.

L'utilisation de l'ADM aide à faire des choix plus transparents et plus responsables entre de multiples options de renforcement des capacités SPS. Elle facilite aussi l'application de processus décisionnels plus inclusifs impliquant diverses parties prenantes publiques et privées.

Comment l'ADM est-elle utilisée?

L'outil d'ADM offre un cadre structuré permettant de classer par priorité les options (investissements) en matière de renforcement des capacités SPS, qui peuvent présenter de grandes différences quant à leurs caractéristiques et au flux des coûts et avantages qui en résultera au cours du temps. Ces options sont définies en fonction des éléments suivants: i) le ou les produits visés; ii) la question/le problème SPS spécifique rencontré par les exportateurs du ou des produits, qu'il s'agisse d'exportations existantes ou potentielles; iii) le ou les marchés d'exportation où cette question/ce problème se pose; et iv) les différentes options de renforcement des capacités qui permettraient de résoudre le problème.

Il peut s'agir, par exemple, de l'analyse des mycotoxines dans les arachides, des contrôles d'hygiène pour les mollusques, de la détermination du statut de zone exempte de ravageurs pour la banane, du traitement après récolte des mangues, des contrôles HACCP pour les noix de cajou, etc. Bien qu'il puisse exister des faiblesses plus génériques

Messages clés

- L'analyse décisionnelle multicritères offre un outil pratique d'aide à la décision pour faciliter l'établissement de priorités dans le domaine SPS et assurer une utilisation aussi efficace que possible des ressources disponibles.
- L'utilisation de l'ADM produit des données qui peuvent aider à convaincre les décideurs et les donateurs de la nécessité d'investir dans les capacités SPS.
- L'utilisation de l'ADM facilite un débat ouvert et transparent parmi les parties prenantes publiques et privées sur les besoins de renforcement des capacités SPS.
- Le processus d'application de l'ADM devrait être participatif et impliquer toutes les parties prenantes publiques et privées qui ont un intérêt dans la conformité aux prescriptions SPS.
- Les mécanismes nationaux de coordination dans le domaine SPS peuvent jouer un rôle utile en facilitant l'application de l'outil d'ADM.
- L'utilisation de l'ADM change la nature fondamentale de la prise de décision, renforçant ainsi la nécessité d'une adhésion à un niveau administratif et/ou politique relativement élevé.

ou structurelles dans le domaine SPS (par exemple, une législation dépassée, une pénurie de personnel formé), il est plus difficile de les inclure dans l'analyse, car la détermination de leurs liens avec des incidences spécifiques sur le commerce, la santé publique, etc. est complexe.

Les produits obtenus grâce à l'utilisation de l'outil d'ADM sont fonction des parties prenantes intéressées. Par conséquent, le processus (voir l'encadré 1) devrait impliquer des représentants de toutes les parties prenantes publiques et privées chargées de la gestion et/ou du respect des mesures SPS. Il s'agira, par exemple, des administrations publiques chargées de la sécurité sanitaire des aliments, de la santé animale et de la préservation des végétaux ou de la promotion du commerce et/ou des exportations, des producteurs et exportateurs agricoles, des associations professionnelles, des établissements universitaires et de recherche, etc.

Encadré 1: Étapes de l'utilisation de l'ADM

1. Recueillir et analyser les renseignements disponibles sur les besoins, contraintes et possibilités dans le domaine SPS, afin d'alimenter le processus.
2. Définir l'ensemble d'options de renforcement des capacités SPS (investissements) à examiner durant l'analyse.
3. Définir les critères (par exemple, coût, impact sur le commerce, la productivité agricole, la réduction de la pauvreté, etc.) à appliquer pour classer par priorité les options retenues et les pondérations relatives à attribuer à chaque critère.
4. Établir des cartes d'information rassemblant tous les renseignements recueillis (étapes 1 à 3) de manière structurée, cohérente et transparente.
5. Déterminer des priorités quantitatives entre les options au moyen d'une méthode de surclassement. Il existe des logiciels qui permettent de comparer rapidement et facilement les options deux par deux (flux positifs/négatifs).
6. Classer les options de renforcement des capacités selon les flux nets. Diagnostiquer les résultats obtenus et «jouer» avec le logiciel pour vérifier si le classement varie sensiblement lorsque les données d'entrée sont modifiées.
7. Examiner et discuter le classement des priorités avec les parties prenantes nationales et les partenaires de développement.
8. Affiner l'analyse et le classement par priorité selon les besoins, en fonction du retour d'informations et de la validation par les parties prenantes et de toute donnée supplémentaire ou nouvelle.

Quelles sont les premières expériences faites avec cet outil?

Le STDF a appliqué l'outil d'ADM au Mozambique et en Zambie en 2011, avec les parties prenantes publiques et privées dans le domaine SPS. Cet outil est actuellement appliqué par l'Autorité de santé agricole du Belize dans le cadre d'un projet du STDF et le sera en Asie du Sud Est (pays à déterminer) en 2012. D'autres pays, régions et organisations se sont dits intéressés par cet outil, et des applications supplémentaires sont prévues. Le STDF observe attentivement ces applications, afin de perfectionner le processus et d'améliorer l'outil d'ADM.

L'utilisation de l'ADM change la nature fondamentale de la prise de décision. Elle peut exiger de consacrer plus de temps et/ou de ressources à la prise de décision, de sorte qu'il faudra une adhésion à un niveau administratif et/ou politique relativement élevé.

Les expériences faites à ce jour révèlent que cette approche est utile pour faciliter un débat ouvert entre diverses parties prenantes publiques et privées sur les priorités en matière de renforcement des capacités SPS. Il est évident que les groupes dont les options favorites sont classées en tête seront plus «heureux» des résultats que ceux dont les préférences sont moins bien classées. Du fait que le processus est ouvert, tous les renseignements utilisés sont «sur la table», ce qui permet aux participants d'exprimer leurs préoccupations (par exemple au sujet des données) et de comprendre pourquoi une option est jugée prioritaire par rapport à une autre. Lorsque de nouveaux besoins en capacités apparaîtront, que les besoins existants seront satisfaits ou que des données nouvelles seront disponibles, l'analyse pourra être réappliquée.

Le mieux serait que les parties prenantes réappliquent l'outil d'ADM à intervalle régulier pour prendre en compte les besoins émergents ou les données nouvelles dans le domaine SPS. Les «faits incontestables» issus de ce processus pourraient éclairer l'élaboration des plans d'action SPS et la formulation des projets, ainsi que les décisions d'allocation de ressources prises régulièrement par les gouvernements et les donateurs. Le processus sera d'autant plus efficace qu'un «champion» ou un moteur se dégagera pour faciliter l'application de l'outil et l'implication de toutes les parties prenantes intéressées. Dans le cas où les mécanismes nationaux de coordination en matière SPS permettent effectivement de réunir de façon régulière les parties prenantes locales, elles seront dans une position idéale pour conduire ces travaux.

Informations complémentaires

- Pour consulter l'outil d'ADM et trouver où il a été appliqué et quels sont les logiciels utilisés pour déterminer des priorités quantitatives, prière d'envoyer un courrier électronique à STDFSecretariat@wto.org ou de consulter le site Web du STDF: <http://www.standardsfacility.org/fr/TAEcoAnalysis.htm>